



## Conseil d'établissement 2023-2024

Procès-verbal

Le lundi 4 décembre 2023

École Sacré-Coeur

**Sont présents :**

Chantale Bélanger	<input checked="" type="checkbox"/>	Amélie Ouellet	<input checked="" type="checkbox"/>
Samantha Jalbert	<input checked="" type="checkbox"/>	Marcel Leclerc	<input checked="" type="checkbox"/>
Hélène Lapointe	<input checked="" type="checkbox"/>	Sophie Duguay	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Claude Lebel	<input checked="" type="checkbox"/>	Line Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/>
Laurie Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/>	Frédérique Dionne	<input checked="" type="checkbox"/>
Kate Robert-Cyr	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Soleil Rivard	<input checked="" type="checkbox"/>
Maxime Savoie	<input checked="" type="checkbox"/>	Sara Lambert, substitut	<input type="checkbox"/>
		Martine Lepage, substitut	<input type="checkbox"/>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
1.	<b>Mot de bienvenue et vérification du quorum (art. 61 et 62 LIP)</b>	La direction accueille les membres et souhaite la bienvenue. Il y a quorum. On ouvre la séance à 19h.	
2.	<b>Nomination secrétaire de rencontre</b>  C.É. # 23-24-07	Caroline Blanchet est nommée comme secrétaire de la rencontre.	Il est proposé par Marie-Claude Lebel  secondé par Laurie Lévesque  et résolu :  Que Caroline Blanchet agira à titre de secrétaire pour cette rencontre.  <b>ADOPTÉ à l'unanimité</b>

<b>SUJET À DISCUTER</b>		<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>PROPOSEUR ET SECONDEUR</b>
<b>3.</b>	<p><b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b></p> <p><b>C.É. # 23-24-08</b></p>	Mme Sophie Duguay fait la lecture de l'ordre du jour.	<p>Il est proposé par Chantale Bélanger</p> <p>Secondé par Maxime Savoie</p> <p>et résolu :</p> <p>Que l'ordre du jour de la séance est adopté tel que lu.</p> <p><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>
<b>4.</b>	<p><b>Adoption du procès-verbal de la dernière séance et suivis</b></p> <p><b>C.É. # 23-24-09</b></p>	Tous les membres ont reçu copie du compte rendu de la rencontre du 25 septembre 2023 par courriel et ont pu en faire la lecture au préalable. Il est proposé par Mme Duguay de recevoir les documents de la rencontre plus tôt, comme il est indiqué dans les modalités de gestion du C.É.	<p>Il est proposé par Marie-Soleil Rivard</p> <p>secondé par Hélène Lapointe</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le compte-rendu de la séance du 25 septembre 2023 est adopté tel quel.</p> <p><b>ADOPTÉ à l'unanimité</b></p>

<b>SUJET À DISCUTER</b>		<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>PROPOSEUR ET SECONDEUR</b>
5.	<b>Dépôt du plan triennal de répartition et de destination des immeubles (pour consultation) (art. 212 LIP)</b>	<p>Mme Robert-Cyr procède à la présentation du plan triennal pour les années à venir.</p> <p>Elle mentionne que le nombre d'élèves serait sensiblement le même pour les années scolaires à venir. Une légère diminution pourrait cependant être observé. Mme Robert-Cyr mentionne également que notre capacité d'accueil est supérieure au nombre d'élèves que nous connaissons présentement.</p>	
6.	<b>Présentation des surplus budgétaires du CSS</b>	<p>Mme Robert-Cyr explique ce qui justifie l'écart entre les dépenses et les surplus. Le principe est que le ministère a ouvert une nouvelle écriture comptable (OMHS : Obligation de Mise Hors Service). Si demain matin, nous fermions une école, nous devrions gérer les contaminants et gérer les bâtiments. Le ministère a déjà donné cette argent (qu'il détermine au préalable selon divers critères)</p> <p>Si nous faisons abstraction de cette enveloppe, il y a peu de surplus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Don du terrain de la ville RDL</li> <li>- Dépenses non capitalisées</li> <li>- Prévision des avantages sociaux</li> </ul>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
<p>7. <b>Présentation du rapport financier 2022-2023 au 30 juin 2023 (école et service de garde)</b></p>	<p>Mme Robert-Cyr fait la présentation des résultats sommaires des différents budget de l'école au 30 juin 2023.</p> <p>Dans la majorité des mesures dédiées et décentralisées, l'entièreté des montant alloués a été dépensé.</p> <p>Nous observons un dépassement dans le budget "Culture à l'école". Nous observons également un solde positif dans les budgets de sorties éducatives en classe nature ainsi que de sorties en milieu culturel. Un solde positif important a aussi été observé dans le budget "École accessible et inspirante" qui se veut un budget servant à du matériel, mais aussi à de la rémunération. Mme Robert-Cyr mentionne qu'à cet égard, l'école prendra soin de ne pas répéter cette situation cette année.</p> <p>Mme Robert-Cyr procède à la présentation des soldes de budget au 30 juin 2023 du service de garde. Nous observons un surplus important dans le grand total des budgets.</p>	
<p>8. <b>Adoption du nouveau plan d'action contre l'intimidation et la violence (art. 75 LIP)</b></p> <p><b>C.É. # 23-24-11</b></p>	<p>Mme Laurie Lévesque présente le document à jour du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Quelques modifications ont été apportées. Celui-ci sera publié sur le site de l'école après cette rencontre, et sera disponible pour consultation.</p>	<p>Il est proposé par Marie-Claude Lebel</p> <p>secondé par Marie-Soleil Rivard</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le plan d'action contre l'intimidation et la violence est adopté tel que présenté.</p> <p><b>ADOPTÉ à l'unanimité</b></p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
9.	<p><b>Présentation du cadre de référence – Relatif à l'utilisation des mesures contraignantes dans un établissement scolaire</b></p>	<p>Mme Robert-Cyr présente le cadre de référence relatif à l'utilisation des mesures contraignantes du centre de services. Celui-ci a trait entre autres au protocole d'intervention en situation de crise, au rapport d'évènement et aux démarches de planification des interventions.</p> <p>Mme Robert-Cyr mentionne que les membres du personnel ayant suivis la formation I.T.C.A. sont les seuls à pouvoir intervenir de la sorte. Nous avons quelques membres du personnel (TES) qui suivront cette formation cette année, même si la plupart l'on déjà suivis.</p>	
10.	<p><b>Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (87 LIP)</b></p> <p>C.É. # 23-24-12</p>	<p>Voici les différentes activités qui auront lieu prochainement :</p> <p>Sortie au cinéma toute l'école le 21 décembre Sortie au centre Bombardier pour le patin les 18 et 19 Sortie au quilles classe de Édith Vaillancourt Sortie de ski des 5<sup>e</sup> année au Mont St-Mathieu</p>	<p>Il est proposé par Chantale Bélanger</p> <p>secondé par Marie-Claude Lebel</p> <p>et résolu :</p> <p>Que les activités soient adoptées en bloc.</p> <p><b>ADOPTÉ à l'unanimité</b></p>
11.	<p><b>Planification de la semaine de relâche 2024 (service de garde)</b></p> <p>C.É. # 23-24-12</p>	<p>Mme Samantha Jalbert mentionne que le service de garde sera fermé pour la semaine de relâche. Elle explique qu'il s'agit du seul moment au cours de l'année scolaire où les éducatrices ont la possibilité de se libérer afin de suivre différentes formations utiles.</p> <p>Mme Jalbert mentionne qu'un nouveau sondage sera envoyé aux parents concernant leurs besoin pour les semaines de relâches des années scolaires 24-25 et 25-26.</p>	



SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<p>Mme Duguay mentionne qu'une campagne de financement d'emballage à l'épicerie a eu lieu. Environ 3,000\$ a été amassé. Il y aura également une vente de poulets BBQ le 3 février prochain.</p> <p><b>12.5</b> Du trésorier n/a</p> <p><b>12.6</b> De la direction : À la suite de plusieurs questions de parents d'élèves concernant le changement fréquent de personnel pour le poste de musique, une lettre a été envoyée aux parents concernés. Mme Robert-Cyr prend le temps d'expliquer la situation aux parents du C.É. en précisant que la personne qui détient le poste est en arrêt maladie pour une durée indéterminée. Le remplacement est très difficile puisque nos listes de suppléants sont vides. Tous les jours une personne différente est en remplacement depuis 3 semaines. Pour assurer une stabilité pour le dernier mois avant le congé des fêtes, nous avons engagé Sophie Laflamme, étudiante en enseignement des arts plastiques. Elle assurera le remplacement en enseignant les arts plastiques exceptionnellement pour ce mois. Les parents et les enseignants sont d'accord avec la décision, pour assurer la stabilité car les derniers mois ont été difficiles. Mais ils souhaitent vraiment que le programme de musique reste au programme de l'école Sacré-Cœur lorsque cette tempête sera passée.</p> <p><b>12.7</b> Correspondance : n/a</p>	
<b>13.</b>	<b>Affaires nouvelles</b>	n/a	Informations

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
14.	Parole au public	n/a	Informations
15.	Levée de l'assemblée C.É. # 23-24-13	L'assemblée est levée à 21h04.	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,  il est proposé par Chantale Bélanger  secondé par Maxime Savoie  et résolu :  Que la séance soit levée.  <b>ADOPTÉE à l'unanimité</b>

*Kate RCyr*

*Joëlle Hudon*

Kate Robert-Cyr, directrice *par intérim*  
*Joëlle Hudon, direction*

*Sophie Duguay*

Sophie Duguay, président(e)